

FÉDÉRATION NATIONALE DES DESSINATEURS INDÉPENDANTS

Adresse : .4 rue Touvent – 17700 SURGERES

Email : fndiexe@gmail.com

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 3 Juillet 2020, à 14h30, les membres de l'association FÉDÉRATION NATIONALE DES DESSINATEURS INDÉPENDANTS se sont réunis en visioconférence, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Pascal MOUNIER, en qualité de président de l'association. Il est assisté par un secrétaire de séance, Céline TERRENNE, en tant que secrétaire de l'association.

Les délégués de région et membres du bureau suivants sont présents :

- DEMOULIN Michel (région Est)
- DEMUTH Jérôme (région Nord)
- DERROUCH Sophie (région Ouest)
- DINIEL Raphaël (région Nord)
- GOUDEAU Claude (région Est)
- LABBE Rachel (région Centre)
- MARCHAND Lionel (région Ouest)
- MONTOYA Sophie (Pôle communication)
- POURRET Coralie (région Est)
- RUDEWICZ Pierre-Henri (région Sud)

Plus de la moitié des membres étant présents ou représentés, tel qu'il est prévu par l'article 23 des statuts, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent / Approbation des comptes
2. Présentation du budget prévisionnel / Approbation

Il est fait lecture des différents rapports (*financier, moral, etc...*).

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été mis en évidence :

Le bilan de l'exercice précédent montre un léger bénéfice.

Des arrhes avaient été versées à l'hôtel de Gérardmer pour l'AG 2020 qui n'a pu avoir lieu. Elles sont conservées jusqu'à l'AG 2022 qui aura lieu là-bas.

Le bilan prévisionnel prévoit une augmentation du budget des assemblées régionales exceptionnelle afin de compenser l'absence d'assemblée générale en cette année particulière.

3. · Présentation des projets de l'association

- Préparation de l'AG 2021 des 10 ans de la FNDI
Nous cherchons un lieu central et pratique d'accès afin qu'un maximum d'adhérents puissent venir
- Finalisation du partenariat pour les logiciels et formations
Contrat en cours de vérification par notre avocat. Objectif de partenariat effectif en septembre
- Continuité de la mise en place des outils Assoconnect
Fournir plus de contenu, d'actualités, etc, afin que le site soit mieux répertorié sur les moteurs de recherche (→ Ingrid Billaud)

4. · Modification des statuts

Article 12 : Ne sont éligibles aux postes de Présidents de Région que les membres actifs à jour de leur cotisation.

~~Ceux-ci seront élus par leurs adhérents respectifs.~~

Article 22 : Congrès – assemblées Générales

Le congrès de la FNDI se réunit une fois dans l'année. Lieu de rencontre des adhérents autour d'un même thème proposé par le Bureau Exécutif. Le Congrès comporte l'Assemblée

Générale ordinaire annuelle. Le Congrès et l'Assemblée générale sont ouverts à tous les membres de la FNDI.

a) Convocations aux assemblées générales nationales

La convocation de l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire, se fait par courrier simple posté, *par télécopie ou par email* trente jours au plus tard avant la date fixée par l'Assemblée Générale. L'ordre du jour est stipulé.

5. · Nomination, démission et/ou reconduction d'administrateurs

Démission de Claude GOUDEAU au poste de délégué région Est

Présentation de Cindy Simonetta au poste de déléguée région Est

Démission de Christophe ANDRE au poste de délégué région Sud

Présentation de Sophie MONTOYA au poste de déléguée région Sud

Reconduite de Raphaël DINIEL au poste de délégué région Nord

Suggestions des adhérents

Les délégués ont recueilli les suggestions des adhérents via les procurations et les présentent :

- Est-ce que certains adhérents sont adhérents à la CAPEB ?

Nous nous renseignons sur les modalités d'adhésion à la CAPEB et ne manquerons pas de vous prévenir si cela est possible

- Dommage qu'il faille s'inscrire sur Facebook pour échanger avec les adhérents

Effectivement, le nouveau site ne permet pas de mettre un espace forum. Cependant, nous avons mis en place un espace forum sur l'ancien site, il n'a pas vraiment fonctionné, car il n'y avait pas de notification quand un nouveau message arrivait. Nous sommes conscient que tout le monde n'a pas un compte Facebook, mais c'est pour le moment l'outil le plus pratique et réactif dont nous disposons.

- Faire un rassemblement dans la région Centre, pour se connaître

Bonne nouvelle, c'est prévu cette année !

- Rappeler les différents avantages qu'apporte la FNDI et communiquer les coordonnées des partenaires

Vous trouvez déjà tous ces renseignements sur le site internet de la fédération.

- Peut-on faire quelque chose contre la société « Permettez moi de construire »

Non, leur activité est légale. Nous pouvons seulement mettre en avant notre savoir faire.

À l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral et financier

L'Assemblée Générale *adopte la délibération à l'unanimité.*

Résolution 2 : Approbation du budget

L'assemblée Générale *approuve le budget à l'unanimité*

Résolution 3 : Projets de l'association

L'assemblée Générale *approuve les projets à l'unanimité*

Résolution 4 : Modification des statuts :

- Article 12 : *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

- Article 22 : *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Résolution 5 : Nomination, démission et/ou reconduction d'administrateurs :

- Élection de Cindy Simonetta au poste de déléguée Région Est

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Élection de Sophie MOTOYA au poste de déléguée Région Sud

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Reconduction de Raphaël DINIEL au poste de délégué Région Nord

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

Le Président de séance – Le secrétaire de séance
(signatures)